



Argent de poche

Afin d'éviter d'éventuels problèmes à l'école, nous vous encourageons à ne pas donner d'argent à votre enfant pour venir en classe.



Devoirs surveillés

Un service de devoirs surveillés est disponible **pour tous les élèves du cercle scolaire**, le lundi, le mardi et le jeudi après l'école pour autant qu'il y ait un nombre suffisant d'inscriptions. Les enfants intéressés recevront les documents durant la première semaine de classe. Les parents s'engagent pour l'année scolaire. Un prix modique sera demandé par soir et par enfant.

Vouvoiement

Nous vous rappelons que le vouvoiement est de mise pour les élèves à l'égard de leurs enseignants et des autres intervenants dans le cadre de l'école. Ceci dans le but d'instaurer une ligne de conduite identique à toutes les classes.

Mettre la puce à l'oreille, mais pas les poux !

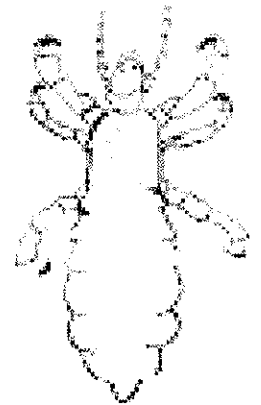
Comment reconnaître les poux et s'en débarrasser rapidement ?

Les inspections sont essentielles !

En cas d'alerte aux poux, les parents et responsables devraient observer quotidiennement les enfants et prendre le temps d'inspecter soigneusement leurs têtes à la recherche de lentes et de poux.

Si les poux vivants sont rarement visibles, les lentes, faciles à différencier des pellicules, sont beaucoup plus repérables.

Bien qu'ils n'y puissent rien, les parents sont toujours gênés lorsque leurs enfants ont des poux. Pourtant, les infestations de poux ne sont pas une honte, ni un signe de mauvaise hygiène ou de propreté corporelle.



Dispositions à prendre en cas de découverte de poux ou de doute à ce sujet :

- passer à la pharmacie
- avertir l'enseignant de votre enfant, qui saura rester discret, mais qui prendra les mesures nécessaires en cas d'épidémie

Merci de votre compréhension et de votre collaboration.



Préparons-nous pour une rentrée scolaire en toute sécurité !

Chers parents,

Hé oui, les vacances ne sont pas encore commencées qu'il faut déjà penser à la rentrée...
Pour assurer une transition en douceur, nous vous invitons à lire nos conseils de sécurité :

A pied à l'école :

Le chemin de l'école joue un rôle important dans la vie d'un enfant. Il favorise les rencontres avec des camarades du même âge ou plus âgés, contribue au développement moteur, intellectuel et social de l'enfant. L'objectif final est que l'enfant devienne indépendant, qu'il puisse se rendre seul à l'école (tôt ou tard, l'enfant le parcourra seul) et d'apprendre à surmonter les défis de la route.

Le trajet scolaire doit être préparé soigneusement :

- parcourez-le avec votre enfant à plusieurs reprises avant la rentrée scolaire en guise d'exercice (découverte des différents dangers qu'il pourrait rencontrer);
- n'optez pas pour l'itinéraire le plus court, **mais le plus sûr**;
- prévoyez suffisamment de temps pour que votre enfant puisse aller à l'école tranquillement.

Parents responsables

Les parents qui accompagnent leurs enfants en voiture à l'école sont susceptibles de créer des accidents de la circulation. Ils pensent participer à la sécurité routière en utilisant la voiture, alors qu'au contraire ils augmentent les risques. Manque de temps, commodité, ignorance, etc. incitent souvent les parents à s'arrêter le plus près possible de l'école ou du jardin d'enfants, sur la chaussée, devant un passage pour piétons, devant une file de voitures, dans un virage, aux endroits où il est interdit de s'arrêter, dans la cour d'école.

Pour plus de sécurité, voici quelques règles à respecter :

- le nombre de personnes transportées ne doit pas excéder celui des places autorisées;
- les enfants s'assièrent de préférence sur les sièges arrières;
- tous les passagers feront usage de la ceinture de sécurité;
(les enfants de moins de 12 ans mesurant moins de 150 cm doivent être assurés au moyen d'un dispositif de retenue pour enfants)
- prévoyez suffisamment de temps et roulez de façon exemplaire;
- ne vous arrêtez pas à des endroits interdits ou avec peu de visibilité;
- faites descendre votre enfant côté trottoir;
- avant de repartir, contrôlez qu'il n'y a pas d'enfants devant ou derrière votre véhicule;
- si les enfants ne prêtent pas gare à la circulation, donnez un petit coup de klaxon ou arrêtez-vous; (absorbés par le jeu ou autre)
- roulez avec prudence aux abords des passages pour piétons;
- soyez vigilant à proximité des arrêts de transports publics ou bus scolaires.

N'oubliez pas qu'en tant que parent, vous servez de modèle.

La Police cantonale vous remercie pour votre engagement en faveur de la sécurité des enfants sur le chemin de l'école.

Section Education routière

ADRESSES UTILES

Répartition des classes pour l'année 2011-2012



Enfantine A	Lussy :	Mmes Monique JUNG Chloé Schmutz	026 653 01 70 026 653 01 70
Enfantine B	Lussy :	Mmes Sonia ROSSIER Colette BUGNON-WAEBER	026 653 01 71 026 653 01 71
1P	Villaz-St-Pierre	Mmes Micheline ESSEIVA Josiane MEIER	026 653 22 74 026 653 22 74
2P	Villaz-St-Pierre	Mmes Frédérique RAUBER Marie-José GUGLER	026 653 04 80 026 653 04 80
2 -3P	Villarimboud :	Mme Noémie REPOND	026 653 19 20
3- 4P	Villarimboud :	M. Giovanni Dalle Nogare	026 653 00 91
4P	Villarimboud :	M. Mathieu GENDRE	026 653 00 92
5P	Villaz-St-Pierre :	Mme Marie BERTHERIN	026 653 21 88
6P	Villaz-St-Pierre :	M. Jean-Michel MONNEY	026 653 04 81
AC	Villarimboud	Mme Sylvianne RHEME	026 653 00 91 (natel 079 486 74 73)

Commission scolaire

Président :	vacant : la constitution de la Comm.scol. sera effectuée lors de la séance du 23.08.		
Vice-président(e) :	vacant : idem		
Secrétaire :	Mme Véronique BOVET,	Villaz-St-Pierre	(☎ 026 653 18 80)
Membres :	Mme Sandra PERROUD,	Granges-la-Battiaz	(☎ 026 653 26 50)
	Mme Nicole CHOFFLON,	Lussy	(☎ 026 652 58 60)
	M. René ESSEIVA,	Villaz-St-Pierre	(☎ 026 653 13 53)
	M. Jean-Luc BASTIAN,	Villaz-St-Pierre	(☎ 026 653 06 72)
	Mme Laetitia REYNAUD,	Villarimboud	(☎ 079 586 68 54)
	Mme Delphine GUILLAUME,	Villarimboud	(☎ 026 477 05 25)
	Mme Nadja DORTHE,	Fuyens	(☎ 026 653 02 00)

Inspection école enfantine, primaire et activités créatives (AC)

Secrétariat :	Case postale 112, Romont	(☎ 026 305 73 65)
Inspecteur scolaire :	M. Jean-François BEAUD	(☎ 026 305 73 75)
Conseillère pédagogique de la petite enfance :	Mme Anne-Françoise MAGNIN	(☎ 026 305 73 70)
Conseillère pédagogique en AC	Mme Marie-Hélène BROUCHOUD	(☎ 026 305 73 87)

Services auxiliaires scolaires (logopédie - psychomotricité - psychologie)

Ils sont à la disposition des parents et peuvent être contactés directement ou par l'intermédiaire des maîtres.
(☎ 026 652 30 60).

RENSEIGNEMENTS UTILES

- Les parents doivent informer les maîtres, avant le début de la classe, si leur enfant ne peut participer au cours. En cas d'absence non excusée d'un enfant, le maître est tenu d'appeler les parents dans le 1^{er} quart d'heure qui suit le début de la classe. Après 5 jours d'absence, les parents sont tenus de présenter un certificat médical.
- Les rendez-vous médicaux seront pris, si possible, en dehors des heures de classe (si pas possible, informer au plus vite les maîtres).
- L'école n'est pas responsable des élèves en dehors des heures de classe. **Ne pas laisser partir trop tôt vos enfants à l'école. Les enfants retourneront au domicile immédiatement après l'école.**
- Les parents sont responsables de ne pas laisser arriver leurs enfants trop tôt avant l'école.
- Lors d'un problème entre un maître et un élève, les parents sont priés de s'adresser en priorité au maître (si le problème ne peut être résolu, prendre contact avec le Président de la commission scolaire).
- Les natels, jeux électroniques et lecteurs MP3 sont formellement interdits en classe et à la récréation.
- **Les enfants, dès 7 ans révolus, peuvent se rendre à l'école à vélo dans leur propre commune de domicile sous la responsabilité des parents. Le port du casque est vivement conseillé. Par contre, il est interdit à un enfant d'aller à l'école à trottinette, baskets à roulettes ou avec tout autre moyen de locomotion non immatriculé, ceci pour des raisons de sécurité.**
- Les enfants se rendant à l'école en bus respectent les règles usuelles de discipline et de comportement.
- Une liste fait mention du matériel distribué par les maîtres en début d'année scolaire. Elle est préparée par chaque enseignant, puis ratifiée par la commission scolaire. Tout supplément est à la charge des parents.
- La commission scolaire peut donner à une classe l'autorisation d'effectuer une vente ou une collecte (Pro Juventute, tombolas, etc.). Dans ce cas, les enfants sont autorisés à apporter l'argent en classe.
- Les maîtres sont tenus d'avoir un contact avec les parents (réunions, classe ouverte, entretien individuel, exposition, etc.).

Bus scolaire

Le bus scolaire s'arrête dans la cour de chaque école. (Il faut compter environ un quart d'heure dès la fin de la classe pour déposer les enfants dans la cour d'école de leur village. Il est tout à fait possible que le bus scolaire ait de temps à autre quelques minutes de retard (conditions météorologiques, travaux, etc.). Tous les élèves de 6P attendront leur enseignante dans la cour de l'école des filles et se déplaceront en groupe.

Congé hebdomadaire : le samedi et le mercredi après-midi pour toutes les classes primaires;
½ jour supplémentaire pour les classes de 1P et 2P.

Idées pour la récréation

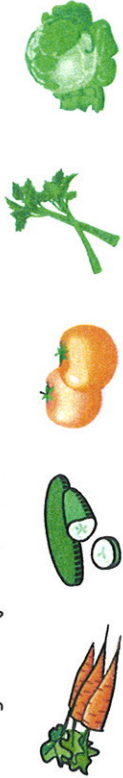


A base de fruits et légumes

- 🍎 pomme, poire, nectarine, prune, pruneau, orange, mandarine, cerises, abricot, selon la saison. Utiliser du citron pour éviter le brunissement sur les fruits coupés.



- 🍅 tomate, tomates cerises, carotte, radis, concombre, fenouil, céleri-branche, poivron.
- 🥕 jus de légumes ou jus de fruit naturels



- 🥖 bâtonnets de 3 couleurs : pain complet, gruyère et carotte ou céleri ou poivron

- 🌰 noix, noisettes, amandes



A base de farineux

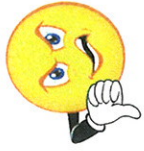
- 🍞 pain aux noix, pain complet, ballons ou petits pains complets



- 🍛 galettes de riz nature, pains suédois, pains croustillants, zwiebacks complets
- 🍪 grissinis, darvida, blévita, produits aux céréales nature
- 🥪 petits pains maison aux légumes, pop corn non sucré
- 🥪 sandwiches (jambon, thon, fromage, oeuf dur, salade). Eviter beurre et mayonnaise.

A base de produits laitiers

- 🧀 fromage : gruyère, tilsit, babybel, fromage frais, fromage à tartiner
- 🥛 berlingot de lait, petit yoghourt à boire



Peu recommandés pour les récréations, car trop riches en graisse, en sel, en sucre, peu rassasians et mauvais pour les dents :

- 🍫 barres de céréales, mini-cakes, petits pains au chocolat, croissants aux noisettes, tartellettes, barres chocolatées, barres au lait
- 🍟 chips, cacahuètes
- 🥤 limonade, thé froid



- 🚫 Ne pas oublier d'encourager l'enfant à boire de l'eau
- 🚫 Pour les enfants qui déjeunent, une petite collation suffit
- 🚫 Pour ceux qui ne déjeunent pas, proposer une collation avec au moins 2 aliments de groupes différents : fruit + produit laitier ou fruit + farineux ou farineux + produit laitier